

---

L'impôt sur la fortune européen : Analyse du contexte et de la configuration de sa mise en agenda

---

Jérôme Dal

Direction : Antoine Vauchez

Master 1 Affaires Publiques Européennes

Mai 2024

## Table des matières

Introduction.....	3
État de l’art.....	6
Le contexte de la fiscalité européenne .....	6
Sociologie politique des acteurs de l’action publique européenne .....	8
Méthodologie .....	11
Plan .....	12
Les suites de la crise du COVID-19 comme tournant .....	12
Le contexte économique et géopolitique post-COVID comme « turning point » .....	13
L’application du modèle de la fenêtre d’opportunité .....	15
Des acteurs intermédiaires clefs dans la configuration .....	16
L’arène supranationale .....	16
Les groupes d’intérêt.....	22
Conclusion .....	25
Bibliographie.....	26
Références bibliographiques.....	26
Documents sources .....	28
Presse .....	30

## Introduction

Le 11 juillet 2023, la Commission Européenne publie un communiqué de presse indiquant que cette dernière a décidé d'enregistrer une Initiative Citoyenne Européenne (ICE) intitulée « Un impôt sur les grandes fortunes pour financer la transition écologique et sociale »<sup>1</sup>. L'ICE, lancée par la commission en 2011 est une forme de super-pétition qui doit être portée par sept citoyens de l'Union Européenne (UE), résidants dans sept pays différents ayant un sujet sur lequel ils souhaitent que la Commission légifère. Si après vérification la Commission reconnaît que cela fait partie de ses champs de compétences et que l'ICE reçoit un million de signature dans sept pays différents, la Commission doit alors analyser la question de plus près et décider si oui ou non elle proposera une législation sur le sujet en question<sup>2</sup>. Cet événement témoigne de la place croissante de l'idée d'un impôt sur la fortune européen. Toutefois, cet événement n'est pas arrivé seul et il paraît faire partie d'une chronologie d'événements qui ont mis la question d'un impôt direct sur les hautes fortunes en Europe dans le débat public.

Ce qui paraît être le début de cette chronologie prend place le 17 Juillet 2020, la Commission européenne publie « Communication de de Commission au parlement européen et au conseil – plan d'action pour une fiscalité équitable et simple à l'appui de la stratégie de redressement ». Ce plan lancé par la Commission fait suite aux difficultés des économies des États-membres à la suite de la crise du COVID-19. Dans l'idée d'opérer une transition vers une société plus verte et plus digitalisée en concordance avec la ligne d'économie de marché sociale de l'union européenne, la Commission lance un plan à l'attention du conseil et parlement européen contenant 25 actions ayant pour but de soutenir une reprise économique rapide et durable et garantir des recettes publiques suffisantes dans l'UE<sup>3</sup>. Ce que l'on peut remarquer c'est quand ce plan d'action se focalise sur la fiscalité et le système d'imposition européen ayant pour objectifs :

*« D'assurer un système fiscal bien conçu jouant un rôle important dans le soutien de la*

---

<sup>1</sup> Jullien, D. (2023, 7 juin). L'initiative citoyenne européenne, un outil peu efficace de démocratie directe. Le Monde.fr. [https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2023/06/07/l-initiative-citoyenne-europeenne-un-outil-peu-efficace-de-democratie-directe\\_6176609\\_4355770.html](https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2023/06/07/l-initiative-citoyenne-europeenne-un-outil-peu-efficace-de-democratie-directe_6176609_4355770.html)

<sup>2</sup> Commission européenne. « Initiative citoyenne européenne », [https://citizens-initiative.europa.eu/how-it-works\\_fr](https://citizens-initiative.europa.eu/how-it-works_fr)

<sup>3</sup> Commission européenne. « Communication from the commission to the European parliament and the council an action plan for fair and simple taxation supporting the recovery strategy », <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/?uri=CELEX%3A52020DC0312>

*transition verte, Une réforme en profondeur du système d'imposition des sociétés pour l'adapter à l'économie moderne et de plus en plus numérisée ainsi que la lutte mondiale contre la fraude et l'évasion fiscales exige une action décisive ».*

Bien qu'il soit inscrit que les objectifs se focalisent sur l'impôt sur les sociétés, plusieurs informations contenues dans le plan d'action laisse potentiellement la voix à l'ouverture d'une fenêtre d'opportunité pour un débat autour de l'impôt sur la fortune. Premièrement, dans le document la Commission déclare qu'elle examinera comment utiliser pleinement les dispositions du traité sur le fonctionnement de l'UE (TFUE) qui permettent l'adoption de propositions fiscales par la procédure législative ordinaire, y compris l'article 116 du TFUE<sup>4</sup>. De plus, ce plan d'action charge le parlement européen de créer un observatoire de la fiscalité européen et en conclusion du document, la Commission encourage la participation du conseil, du parlement ainsi eu d'ONG, business et syndicats dans ce plan d'action.

Donnant suite à ce plan d'action, Le 21 mai 2021, « L'Observatoire européen de fiscalité » est officiellement créé. L'Observatoire a pour mission de mener et de diffuser des recherches innovantes et de qualité sur la fiscalité au sein de l'Union européenne. Il vise à stimuler les échanges entre la communauté scientifique, la société civile et les décideurs politiques dans les États membres et dans l'ensemble de la région de l'UE<sup>5</sup>. L'Observatoire entend encourager un débat démocratique et inclusif sur l'avenir de la fiscalité dans l'UE. Gabriel Zucman, connu pour défendre publiquement depuis plusieurs années la nécessité d'un impôt sur les hautes fortunes, est placé à la tête de cet observatoire.

En parallèle, la question de l'impôt sur la fortune va investir le parlement européen. Une date clef est celle du 14 septembre 2023 où un rapport publié par le groupe parlementaire les Verts/ALE, propose en détail un impôt sur le top 0,5% des fortunes européennes à implémenter soit dans l'entièreté des états-membres, soit au niveau européen, ce qui est recommandé dans le rapport<sup>6</sup>. Comme dernière date référence, le 23 octobre 2023, l'observatoire européen de la fiscalité publie un rapport faisant part du fait qu'un impôt sur la fortune mondial à 2%, rapporterait plus de 400 milliards d'euros par an en Europe<sup>7</sup>. Il est toutefois important de noter

---

<sup>4</sup>*Ibid.*

<sup>5</sup>Commission européenne. "New European Tax Observatory to support fight against tax abuse through cutting-edge research", [https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/en/ip\\_21\\_2714](https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/en/ip_21_2714)

<sup>6</sup> GREENS/EFA. "Tax the rich, from slogan to reality: the potential of implementing a wealth tax and ending tax abuse of the super-rich", 2023, <https://europeecologie.eu/faisons-de-limpot-sur-la-fortune-une-realite>

<sup>7</sup> EU tax observatory. "Global tax evasion report", 2024, <https://www.taxobservatory.eu/publication/global-tax-evasion-report-2024/>

que ce débat autour de l'impôt européen n'est pas un phénomène uniquement européen, allant de mobilisations à l'OCDE, à Davos, de groupe de milliardaires souhaitant être taxés aux Etats-Unis notamment.

La trace de débats au sein de l'Union européenne sur un impôt direct européen qui apporterait des ressources propres à l'Union remontent à il y a plus de 40 ans avec le Rapport Mc Dougall de 1977<sup>8</sup> qui émettait cette idée. Le thème de cette recherche se porte donc sur la (ré)émergence de la question de l'impôt direct au sein de l'Union Européenne et se concentre sur un impôt en particulier, l'impôt sur la fortune. L'émergence de ce débat dans les dernières années soulève plusieurs questions, dans quel contexte se débat s'insère-t-il, quel contexte a pu créer une opportunité pour ce débat de réapparaître, quels acteurs ont saisi cette opportunité et pourquoi ? par le prisme de la sociologie de la fenêtre d'opportunité, ce mémoire vise dans un premier temps à déceler les détails du contexte qui ont permis le retour important de la question de l'impôt sur les hautes fortunes en Europe, quel en est l'élément déclencheur ? Comment, à la suite de cet élément déclencheur l'impôt sur la fortune va réapparaître dans le paysage et comment cet impôt va s'attacher comme solution plausible et rationnelle dans un contexte européen ? Dans un second temps, à l'aide de la sociologie politiques des acteurs de l'action publique européenne, cette recherche va se focaliser sur les acteurs. Comme l'on peut le remarquer dans la chronologie des événements exposée ci-dessus, différents acteurs sont présents, ceux d'institutions européennes comme la Commission et le parlement ainsi que certains faisant partie de groupes d'intérêts extérieurs. Ce mémoire cherchera à exposer quels acteurs au sein du parlement, de la commission, d'Oxfam, des membres de l'ICE ont fait office d'entrepreneurs et ont porté cette cause ? Quels acteurs ? Pourquoi ont-ils dans cette chaîne d'événements poussé pour l'impôt sur la fortune, ont-ils les mêmes raisons ? Les mêmes buts ? Ces différents acteurs, venant de secteurs différents se coordonnent-ils pour faire avancer la cause de l'impôt sur la fortune européen ou avancent-ils de leur côté sans réelle communication ?

A travers la chronologie d'événements inscrite ci-dessus et ces différentes questions, ce mémoire cherchera à l'aide de la sociologie des acteurs de l'action publique européenne à répondre à la question de recherche suivante : « Quels facteurs contextuels ont influencé l'émergence du débat sur l'impôt sur la fortune en Europe, et comment différents acteurs de

---

<sup>8</sup> The MacDougall Report — Volume I. Study group on the role of public finance in European integration. [online]. Brussels: Commission of the European Communities, April 1977, [http://ec.europa.eu/economy\\_finance/emu\\_history/documentation/chapter8/19770401en73macdougallrepvol1.pdf](http://ec.europa.eu/economy_finance/emu_history/documentation/chapter8/19770401en73macdougallrepvol1.pdf)

divers secteurs ont cherché à promouvoir cette initiative ? ». Pour tenter de répondre à cette question, l'hypothèse formulée est la suivante : « Le plan de relance du Next Generation EU a ouvert une fenêtre d'opportunité pour la mise en agenda de l'impôt sur la fortune européen par des entrepreneurs politiques ».

## **État de l'art**

### Le contexte de la fiscalité européenne

Pour poser les bases théoriques sur lesquelles se base ce travail, la partie suivante consistera à faire un état de la littérature existante à propos des deux notions clefs de cette recherche : la question du contexte favorable à travers la théorie de la fenêtre d'opportunité ainsi que l'étude des acteurs de l'action publique européenne. Certains travaux ont investigué la question du rapport à la fiscalité à l'Union européenne en tant qu'entité politique. Lindseth et Fasone ont effectué des travaux sur les limites de la gouvernance administrative supranationale de l'UE<sup>9</sup>. Selon ces auteurs, l'UE se situe entre une simple gouvernance administrative et une aspiration à une forme de constitutionalisme supranational. Ils expliquent que dans l'état naturel des choses, l'objectif premier de l'UE est de créer des mécanismes pour s'assurer que les états-membres respectent les engagements préalables les uns envers les autres. Pour justifier cela, les auteurs utilisent le concept de nexus légitimité-pouvoir. Ce concept décrit le fait que différents types de légitimité supportent différents types de pouvoir. Les bases de légitimité de l'UE sont national-gouvernementales (Conseil et Conseil européen), technocratiques (Commission et Banque Centrale Européenne) et juridiques (Cour de justice de l'Union européenne). Toutefois, comme le « corps législatif » de l'UE (Parlement européen et Conseil) manque de pouvoir et de légitimité autonome, la légitimité de l'UE dans l'expression du pouvoir administratif supranational reste « parasitaire » car elle se nourrit de la légitimité démocratique et constitutionnelle des institutions nationales. Dès lors, cela traduit un constitutionnalisme incomplet du droit public européen. Selon Lindseth et Fasone, une des composantes importantes d'un constitutionalisme complet est la mobilisation des ressources. En effet, le pouvoir de mobiliser des ressources sur une base obligatoire, notamment en matière fiscale, est étroitement lié à l'étendue de la légitimité dont jouit une structure politique, compétence qui dans le cadre de la politique de l'UE est entre les mains des parlements nationaux<sup>10</sup>. C'est selon les auteurs

---

<sup>9</sup> Lindseth, P. L., & Fasone, C. (2021). L'Union européenne et les limites de la gouvernance administrative supranationale : de la crise de la zone euro à la réponse au coronavirus. *Revue Française D'administration Publique*, N° 180(4), 859-882. <https://doi.org/10.3917/rfap.180.0859>

<sup>10</sup> *Ibid.*

précisément ce qui a fait défaut à l'UE lors de la crise de l'eurozone, car l'Union manquait de fonds pour une réponse commune.

Toutefois, la crise du COVID-19 pourrait changer cette situation. En effet, cette crise étant considérée comme une des plus importante en Europe depuis la deuxième guerre mondiale, une réponse commune était indispensable. Certains chercheurs définissent ce moment comme un moment de « phase critique » (critical juncture), concept sociologique qui exprime l'idée qu'une confluence de circonstances sociales et politiques serait capable d'ébranler les réglementations institutionnelles existantes et provoquer un changement de paradigme. En d'autres mots, la crise du COVID-19 serait une « phase critique » qui permettrait de changer le rapport de l'UE à la fiscalité. L'élément représentatif de cette phase critique, c'est le plan de relance « Next Generation EU » (NextGen EU). En effet, cette euro-obligation utilisée dans le cadre financier pluriannuel (CFP) comme un instrument temporaire d'emprunt commun et de stabilisation macroéconomique est une innovation historique. Selon Lindseth et Fasone, il ne fait pas de doute qu'avec cet emprunt d'un montant de 750 milliards d'euros, de nouvelles taxes sont envisagées<sup>11</sup>. Toutefois, les auteurs gardent quelques réserves car les potentielles nouvelles taxes devront toujours être imposées et collectées au niveau national en concordance avec l'article 311 du TFUE. Mais malgré cela, ce mécanisme d'emprunt dans le cadre du CFP pourrait déclencher la création d'une véritable capacité fiscale de l'UE et est identifié comme l'élément qui pourrait être un point de bascule.

Mais comment les acteurs pourraient-ils se servir de cette « phase critique » qui pourrait permettre un changement de paradigme. La sociologie de la fenêtre d'opportunité permet d'analyser le processus de mise en agenda ainsi que la destruction de la rationalité pour un problème de politique publique<sup>12</sup>. Dans ce modèle, pour que la fenêtre s'ouvre et qu'il y ait une mise en agenda, il faut qu'il y ait un alignement de trois courants, le *problem stream*, le *policy stream* et le *political stream*. Le *problem stream* arrive quand les gens sont convaincus qu'il y a une solution à la situation problématique. Le modèle de Kingdon définit trois mécanismes qui permettent de rendre visibles les situations problématiques : les indicateurs, les événements et les feedbacks ou évaluations. Indépendamment, se développe le courant du *policy stream*, celui-ci est composé d'alternatives concurrentes, portées par des entrepreneurs au sein de communautés politiques et qui attendent de s'attacher à un problème. Enfin, le *political stream*

---

<sup>11</sup> *Ibid.* p. 874

<sup>12</sup> Ravinet, P. (2019). Fenêtre d'opportunité. Dans *Presses de Sciences Po eBooks* (p. 265-272). <https://doi.org/10.3917/scpo.bouss.2019.01.0265>

se rapporte au fait que les événements évoluent selon des règles et un calendrier propre à la vie politique. C'est lors que le contexte politique devient favorable que les alternatives du policy stream entrent alors en jeu. C'est dans cette opération que vient s'effectuer le couplage entre *problem window* (*fenêtre de problème*) et *political window* (*fenêtre politique*), le moment où une solution vient s'attacher à un problème. Il y a une distinction entre les deux fenêtres car dans cette opération le problem stream et le political stream n'ont pas le même poids. Dans le cas du problem window, il y a une ouverture créée par un problème pressant nécessitant une solution tandis que dans le cas du political window, l'ouverture s'effectue par un événement politique, où une alternative répondant à la situation politique change l'agenda<sup>13</sup>. Dans le modèle de Kingdon, un poids considérable est donné aux acteurs que Kingdon appelle « entrepreneurs politiques ». Ce sont ces acteurs qui profitent de l'ouverture de la fenêtre en poussant leurs alternatives à s'attacher à un problème. Kingdon reconnaît trois qualités que les entrepreneurs politiques possèdent : le fait qu'ils soient reconnus ou entendus, le fait qu'ils aient des qualités de négociateur et le fait qu'ils soient persévérants.

#### Sociologie politique des acteurs de l'action publique européenne

L'analyse de ces acteurs de l'action publique européenne dans le cadre de la mise en agenda de l'impôt sur les hautes fortunes européen est centrale dans ce mémoire. Une certaine littérature sur le sujet de ces acteurs existe déjà. L'objectif étant de rendre compte des processus de construction de l'action publique autour de la question de l'impôt sur les hautes fortunes, Hassenteufel et Surel<sup>14</sup> considère qu'un cadre analytique large est nécessaire pour appréhender les interactions d'acteurs multi-niveaux. La notion de configuration de Norbert Elias paraît dès lors adaptée<sup>15</sup>. Cette notion permet de concevoir les politiques publiques comme le résultat d'une superposition d'interactions impliquant des acteurs interdépendants dont l'action détermine celle des autres, tout en étant déterminée par eux. La transposition de cette notion au niveau européen permet de combiner quatre niveaux d'interaction. Les interactions au sein des acteurs collectifs pour comprendre leur degré de structuration et leurs stratégies ; les interactions entre ces acteurs multiples autour d'un enjeu de politique publique ; les interactions entre acteurs nationaux, supra-nationaux et infra-nationaux et enfin, les interactions avec le contexte politique, économique et avec d'autres politiques publiques. Pour rendre compte de la

---

<sup>13</sup> *Ibid.*

<sup>14</sup> Hassenteufel & Surel. (2008). Politiques publiques. *Science politique de l'Union européenne*. (pp.81-106).

<sup>15</sup> Delmotte, F. (2010). Termes clés de la sociologie de Norbert Elias. *Vingtième Siècle, Revue D'histoire/Vingtième Siècle*, n° 106(2), 29-36. <https://doi.org/10.3917/vin.106.0029>

configuration collective de l'action autour de l'impôt sur les hautes fortunes européen, la sociologie des acteurs est un outil efficace. Cette dernière permet de rendre compte des ressources dont les acteurs disposent en effectuant une analyse approfondie des acteurs se fondant sur des données biographiques permettant de retracer la trajectoire sociale et le parcours politico-institutionnel d'un individu<sup>16</sup>. Il y a de multiples apports à cette forme de sociologie. En effet, cette dernière permet de prendre en compte la fragmentation interne des institutions européennes en ne les considérant pas forcément comme des acteurs collectifs unifiés, elle permet également de comprendre les mécanismes sociaux de formation de modes de raisonnement commun structurant, des coalitions de causes au niveau européen et enfin, elle permet de conduire à l'identification d'acteurs clefs dans ces processus.

Cette notion d'acteurs clefs résonne avec celle des entrepreneurs politiques dans le modèle de la fenêtre d'opportunité. Nay et Smith<sup>17</sup>, définissent dans un de leurs travaux ces acteurs intermédiaires par trois éléments. Premièrement, leur capacité à intervenir dans arènes dont les règles, les savoirs et les représentations peuvent être éloignés. Deuxièmement, ces acteurs doivent être en mesure de se poser en relais entre ces groupes interdépendants dont malgré cela, les intérêts divergent et de mobiliser des partenaires. Enfin, ils sont caractérisés par un double rôle. Celui de production d'arguments et de représentations communes et celui du travail de l'élaboration de compromis et de solutions acceptables par tous que Nay et Smith, renvoient au rôle d'entremetteur permettant l'échange entre les parties qu'ils qualifient de « courtiers » de l'action publique. Il apparaît que ces intermédiaires sont plus souvent des acteurs individuels que collectifs. Comme indiqué dans l'introduction, plusieurs organisations jouent un rôle dans la mise en agenda de l'impôt sur les hautes fortunes européen. Ceux des institutions, représentés par la Commission européenne, le parlement européen, ainsi que ceux des groupes d'intérêts représentés par les instigateurs de l'ICE ainsi que l'ONG OXFAM. Des travaux sur les modes d'actions de ces différents acteurs dans l'action publique européenne existent.

Pour l'action des commissaires européens, Joana et Smith<sup>18</sup>, ont investigué l'action des commissaires européens en tant qu'acteurs intermédiaires dans l'action publique européenne. Ces derniers se sont intéressés à voir quel impact un commissaire pouvait avoir sur l'émergence d'un enjeu dans la société. Pour cela, Joana et Smith ont utilisé le concept de « politisation ».

---

<sup>16</sup> Hassenteufel & Surel, *Op cit.* p. 98

<sup>17</sup> Nay, O., & Smith, A. (2002). *Le gouvernement du compromis : courtiers et généralistes dans l'action politique.*

<sup>18</sup> Joana, J. & Smith, A. (2002). Chapitre 4. Les commissaires et la définition de « problèmes européens ». Dans : J. Joana & A. Smith (Dir), *Les commissaires européens: Technocrates, diplomates ou politiques ?* (pp. 125-171). Paris: Presses de Sciences Po.

La politisation désigne « *les processus par lesquels un problème de société « est transformé en enjeu, structurant des clivages entre les formations politiques et les diverses catégories de représentants* ». Les auteurs spécifient qu'en raison de la particularité de la compétition politique au niveau européen, ce processus « d'expansion des jeux » se fait rarement dans un registre de combat contre des adversaires identifiés. Dès lors, deux types de politisation sont définis, les politisation ascendantes et descendantes. Les politisations ascendantes sont caractérisées par l'interprétation des commissaires de leur rôle comme un rôle institutionnel à partir de la nécessité de résoudre des problèmes précis. Dans ce cas, la stratégie est construite sur le postulat qu'il faut agir en amont pour améliorer la définition de problèmes. Dans les politisations ascendantes, la recherche de solution équivaut à mettre en interaction des acteurs intéressés et susceptibles d'en tirer des profits mutuels. Selon Joana et Smith, deux variables expliquent ce choix de stratégie, la trajectoire et le pays d'origine du commissaire. Les politisations descendantes quant à elle, consiste à partir d'une politique générale pour ensuite l'appliquer à des cas particuliers. Dans ce type de politisation, les commissaires et leurs entourages cherchent davantage à intervenir sur les critères généraux de décision du collègue.

Frédéric Mérand, s'est également penché sur le cas des commissaires. Dans son livre « *Un sociologue à la Commission européenne* », Mérand a suivi le cabinet de Pierre Moscovici, Commissaire européen aux affaires économiques et monétaires, à la Fiscalité et à l'Union douanière, prédécesseur de Paolo Gentiloni. Dans son livre, Mérand<sup>19</sup>, explique que pour le Commissaire Moscovici, ce qu'il y avait de plus porteur c'était le volet fiscal car la fiscalité est une matière qui se prête à la législation. Moscovici a concentré ses efforts sur les paradis fiscaux et l'impôt sur les sociétés. Durant son mandat, Moscovici a stratégiquement cultivé ses relations avec ses journalistes et les ONG impliquées dans la justice fiscale tout en formant des alliances chez les parlementaires. Bien que le parlement européen n'ait pas de compétence juridique en la matière, ce dernier peut informer, enquêter, auditionner et faire pression sur les gouvernements. Pour Moscovici, le parlement européen était un allié de poids car la fiscalité est un enjeu de justice et d'efficacité qui plaît à gauche mais qui peut également rallier à droite. Malgré ces initiatives, l'impôt sur les sociétés n'a pas vu le jour. Les objectifs d'impôt sur les sociétés se sont butés sur un obstacle institutionnel, celui de l'unanimité<sup>20</sup>.

Une autre dimension de la mise en agenda des politiques publiques au niveau européen

---

<sup>19</sup> Mérand, F. (2021). Chapitre 8 - *No representation without taxation*: La lutte contre l'évasion fiscale. Dans : , F. Mérand, *Un sociologue à la Commission européenne* (pp. 235-261). Paris: Presses de Sciences Po.

<sup>20</sup> Mérand, F. (2021). Chapitre 9 - La justice fiscale: L'impôt sur les sociétés et la taxe GAFA. Dans : , F. Mérand, *Un sociologue à la Commission européenne* (pp. 263-286). Paris: Presses de Sciences Po.

réside dans une dynamique de dépolitisation. En effet, Selon Hassenteufl et Surel<sup>21</sup>, le parlement européen ne contribue que marginalement à la politisation des politiques publiques car il contribue plutôt à sa dépolitisation. Selon ces derniers, au niveau européen, il y a des dynamiques de dépolitisation des politiques publiques qui peuvent s'opérer par la technicisation, la production de consensus politique, la mise en place d'instruments automatiques ou la délégation de la décision à des acteurs non étatiques. Les auteurs insistent toutefois sur le fait que ces dynamiques sont alimentées par le parlement européen, mais également par la Commission et les groupes d'intérêts. Certains travaux confirment que la technicisation est l'une des ressources employées par les groupes d'intérêts au niveau européen. Selon Grossman et Saurugger<sup>22</sup>, les groupes d'intérêts sont des, acteurs centraux de l'action publique européenne, au même titre que les institutions de l'Union et les gouvernements nationaux. Plusieurs types de groupes d'intérêts existent. Ce qui apparaît est que les groupes d'intérêts, tous comme la commission et le parlement européen utilisent la technicisation comme ressource majeur dans la construction de politiques publiques au niveau européen. Cécile Robert, a travaillé sur l'importance de « l'expertise » dans le champ européen. Selon Robert<sup>23</sup>, l'expertise est au cœur des conflits de légitimité entre acteurs communautaires. L'utilisation de l'expertise possède une dimension stratégique car elle permet aux acteurs qui l'utilisent de se faire reconnaître une forme d'autorité, c'est un moyen d'effectuer une transformation tactique des enjeux politiques en problème techniques et que la définition des savoirs permet de désigner qui sont les acteurs légitimes à opérer.

## **Méthodologie**

Pour effectuer l'analyse, la recherche s'appuie sur la méthodologie qualitative de corpus de documents. Dans ce cadre, un corpus conséquent de littérature grise datant de 2020 à 2024 est analysé. Cette approche vise à explorer en profondeur le contenu de documents identifiés comme pertinents pour l'analyse et d'y identifier des thèmes, des relations et des significations. Afin d'apporter des résultats, la méthodologie s'effectue en quatre étapes. Premièrement, un échantillonnage de documents a été sélectionné. Dans le cadre de cette analyse, les documents analysés prennent la forme de rapports officiels des institutions ou groupes d'intérêts, de communications officielles des institutions et groupes d'intérêts, de communication d'acteurs

---

<sup>21</sup> Belot, C., Magette, P., & Saurugger, *Opsit*. p. 98

<sup>22</sup> Grossman, E. & Saurugger, S. (2002). Etudier les groupes d'intérêt en Europe. *Politique européenne*, 7, 5-17. <https://doi.org/10.3917/poeu.007.0005>

<sup>23</sup> Robert, C. (2003). L'expertise comme mode d'administration communautaire : entre logiques technocratiques et stratégies d'alliance. *Politique européenne*, 11, 57-78. <https://doi.org/10.3917/poeu.011.0057>

identifiés dans la presse et de Newsletter de la Commission et du Parlement européen.

Dans un second temps, après avoir examiné les documents, un codage est effectué comprenant tous les symboles, idées récurrentes et concepts clés afin de les regrouper en catégories distinctes. Ces codes sont regroupés par types d'organisations prenant part à la mise en agenda de l'impôt sur la fortune, ces derniers étant « documents Commission » ; « documents parlement européen » ; « documents Observatoire de la fiscalité européenne » ; « documents OXFAM » ; « documents ICE ». Les différents thèmes et idées récurrentes comprises dans ces différents types de documents ont été mis en relation afin de déterminer au qui étaient les acteurs (individuels) intermédiaires sein de ces organisations et de déterminer s'il y avait des schémas ou tendances émergente que ces différents documents ont en commun à l'aide d'une analyse de contenu. Afin d'interpréter les résultats obtenus, les tendances et liens décelés ainsi que les acteurs intermédiaires identifiés à l'aide de la littérature sociologique exposée dans l'état de l'art ci-dessus.

## **Plan**

Cette analyse se développe en deux parties. Dans la première partie, l'analyse s'effectuera sur le contexte de la mise en agenda de l'impôt sur les hautes fortunes en Europe. Afin, de répondre à l'hypothèse émise dans l'introduction : « Le plan de relance du Next Generation EU a ouvert une fenêtre d'opportunité pour la mise en agenda de l'impôt sur les hautes fortunes européens par des entrepreneurs politiques », cette première partie analyse si c'est bel et bien la crise du COVID-19 et le plan de relance du Next Gen EU qui ont fait office de contexte favorable à une mise en agenda de l'impôt sur les hautes fortunes ou si d'autres facteurs contextuels ont pu y contribuer. Pour se faire, les données analysées dans les corpus de documents sont interprétées via le concept de fenêtre d'opportunité développé dans l'état de l'art.

Dans la seconde partie, une analyse des acteurs sera effectuée. Dans un premier temps, les acteurs individuels influents sont identifiés à l'aide des concepts d'entrepreneurs politiques de Kingdon et d'acteurs intermédiaires de Nay et Smith. Dans le même temps, les interactions entre les différents acteurs seront analysées afin de définir quels sont leurs rôles et comment ces derniers construisent la configuration qui a permis la mise en agenda de l'impôt sur la fortune. Dans le même temps, une analyse sur les stratégies différentes ou similaires des acteurs pour promouvoir leur forme d'impôt sur la fortune à travers cette configuration est effectuée.

## **Les suites de la crise du COVID-19 comme tournant**

### Le contexte économique et géopolitique post-COVID comme « turning point »

Le plan de relance du Next Gen EU se matérialise dans un contexte de crise importante. Comme indiqué dans l'état de l'art, la pandémie de COVID-19 est considérée comme l'une des plus grandes crises auxquelles l'Europe a dû faire face depuis la seconde guerre mondiale. Cette crise impactant fortement les économies européennes, le plan de relance du Next Gen EU est créé dans l'urgence avec comme objectif de donner une réponse commune à la situation critique. Ce plan de relance proposé par la Commission le 27 mai 2020 et officiellement adopté le 17 décembre de la même année, est une innovation majeure dans les mécanismes économiques européens<sup>24</sup>. Opérationnel depuis février 2021, le fonds de relance européen est chiffré à plus de 750 milliards d'euros, financé par l'émission d'une dette commune au niveau européen. De plus, dans le Next Gen EU réside comme pièce majeure, le mécanisme de facilité pour la reprise et la résilience (FRR)<sup>25</sup>, qui propose des subventions et prêts non remboursables pour que les états-membres de l'UE puissent financer leurs projets d'investissements et de réformes. Ce plan de relance permet de libérer temporairement les États membres des contraintes budgétaires en activant la "clause de sauvegarde" générale du régime de surveillance budgétaire. Dû à la rigidité des règles budgétaires de l'UE inscrites dans le traité de Maastricht, à la manière des autres fonds et facilités européennes, une grande partie du fonds Next Generation EU s'inscrit en dehors du cadre budgétaire de l'UE et fonctionne selon des responsabilités ad hoc. Bien que ce plan de relance soit une innovation unique en son genre, est-il possible de le désigner comme tournant dans la mise en agenda de l'impôt sur la fortune ?

Piketty et Vauchez<sup>26</sup> reconnaissent le plan de relance comme un point de bascule au regard des politiques d'austérité habituelles de l'UE. Des politiques d'austérité qui avaient été utilisées dans la gestion des conséquences de la crise économique de 2008 et qui avaient limité la capacité des états-membres à faire face aux conséquences sociales de la crise. En ce sens, Piketty et Vauchez reconnaissent la crise du COVID-19 comme responsable de l'ouverture de brèches dans l'orthodoxie financière européenne au même titre que les crises géopolitiques comme la guerre en Ukraine. Ces dernières ont relancé le débat sur la question du budget de l'Union, question qui faisait déjà la preuve d'efforts depuis des années de la part de la Commission et du Parlement européen pour augmenter la taille du budget et diversifier ses

---

<sup>24</sup> Commission européenne. "Next Generation EU", [https://next-generation-eu.europa.eu/index\\_en](https://next-generation-eu.europa.eu/index_en)

<sup>25</sup> Commission européenne. "Recovery and Resilience Facility", [https://next-generation-eu.europa.eu/recovery-and-resilience-facility\\_en](https://next-generation-eu.europa.eu/recovery-and-resilience-facility_en)

<sup>26</sup> Piketty, T. & Vauchez, A. (2024). Un pacte budgétaire et fiscal européen face aux crises. *L'Économie politique*, 101, 31-40. <https://www.cairn.info/revue--2024-1-page-31.htm>.

sources. Les auteurs ajoutent également que la création du Next Gen EU s’inscrivant dans le CFP, la révision à mi-parcours de ce même CFP s’est muée en fenêtre d’opportunité pour que les acteurs supranationaux proposent la création de nouvelles formes de ressources propres dans le budget européen. La crise du COVID-19 apparaît dans plusieurs documents des différentes organisations prenant partie à la mise en agenda comme un tournant majeur. Dans son rapport « la loi du plus riche »<sup>27</sup>, Oxfam identifie une succession de crises comme « turning point » de l’émergence de la question d’un impôt sur la fortune. Le rapport identifie la combinaison des crises du COVID-19, écologiques et de l’inflation (conséquence de la pandémie) comme responsable de cette mise en agenda. Le rapport se concentre toutefois sur la pandémie en exposant l’accroissement anormal des inégalités durant cette crise. Le rapport fait état du fait que les profondeurs et multiplications de ces différentes crises ébranlent les vieux schémas de pensée et installent la taxe sur le patrimoine comme une solution plausible dépassant les clivages politiques historiques. Oxfam identifie toutefois un tournant majeur dans ce dégel dogmatique que les autres organisations ne mentionnent pas : La marche arrière du gouvernement britannique sur une série de propositions de baisse d’impositions pour répondre à l’émergence d’une crise économique et politique en octobre 2022.

Du côté du parlement européen, dans le rapport du groupe parlementaire des Verts/ALE, les « turning points » identifiés sont similaires. Dans un rapport publié qui fait état d’une proposition d’impôt sur les hautes fortunes, il est indiqué que ce sont les la crise climatique, l’accroissement des inégalités et la crise du coût de la vie (inflation) qui ont poussé le groupe à la publication de cette proposition d’impôt<sup>28</sup>. Le même contexte apparaît dans les documents de la Commission. Dans sa communication officielle annonçant le plan pour une fiscalité équitable et simple à l’appui de la stratégie de relance, il est indiqué que la crise « sans-précédent » de la pandémie de COVID-19 a fortement perturbé les économies des états-membres de l’UE. Dans le contexte général dans lequel s’inscrit ce plan d’action, il est également indiqué que les états-membres, citoyens et entreprises de l’UE font face à cette crise due à la pandémie dans des temps de transformation, marquée par la crise climatique, la révolution numérique, des inégalités grandissantes et un tournant géopolitique<sup>29</sup>. Enfin, dans son rapport appelé le « global tax evasion report 2024 », l’Observatoire européen de la fiscalité indique que de nouvelles formes d’imposition sont nécessaires dans le « contexte de l’après COVID-19 » pour pouvoir financer les soins de santé, l’infrastructure publique, l’éducation et

---

<sup>27</sup> Oxfam. «La loi du plus riche », (2023), <http://hdl.handle.net/10546/621477>

<sup>28</sup> GREENS/EFA. *Opsit.*

<sup>29</sup> Commission européenne. *Opsit.*

faire face à la crise climatique<sup>30</sup>.

### L'application du modèle de la fenêtre d'opportunité

A travers les différentes organisations, il apparaît que le contexte de la pandémie de COVID-19 et plus précisément le contexte d'après COVID-19 est le point de départ d'un besoin de changement au niveau de la fiscalité. Toutefois, ce potentiel « tournant » est-il compatible avec le modèle de la fenêtre d'opportunité ? Dans le modèle de Kingdon, la première condition à l'ouverture d'une fenêtre d'opportunité est l'alignement des trois types de courant : le courant du problème, le courant politique et le courant des politiques (policy). Le courant du problème qui équivaut au moment où une situation problématique est visible et où des solutions peuvent y remédier est visible à partir d'indicateurs, d'événements et de feedbacks. Dans le cas présent, la situation problématique se trouve être la situation économique des états-membres de l'UE, la crise de l'inflation dues à la pandémie de COVID-19. Les éléments ayant rendu cette situation problématique visible qui apparaissent dans les documents sont des indicateurs comme la croissance exponentielle de l'inégalité en Europe ou l'augmentation du coût de la vie qui ont été rendus visibles par des feedbacks exposant ces problématiques données par des ONG comme Tax Justice Network, le FMI ou la Banque Centrale Européenne (BCE)<sup>31</sup>. Pour ce qui est des événements rendant la situation visible, rien ne paraît explicite mais l'on peut appréhender le Next Gen EU et la rupture avec les politiques des austérités habituelles de l'Europe comme un événement impactant. Pour le courant des politiques (policy), l'impôt sur la fortune est l'une des solutions existantes qui gravitait avant de s'attacher à ce problème. L'impôt sur la fortune existait déjà et était à l'époque mais a été petit à petit démantelé par tous les états-membres (à l'exception de l'Espagne). Le contexte post-COVID-19 permet à cette alternative de politique publique de venir s'attacher au problème. Pour le courant politique, courant expliquant que les mises en agenda sont dépendantes du calendrier politique (période d'élections, l'opinion publique et ses revirements, les changements d'administration, il apparaît que la crise et ses suites interviennent en début de mandat de la Commission (débuté en 2019) et que les élections au sein des états-membres qui devaient avoir lieu ont été éclipsées par l'ampleur de la crise.

Sur l'alignement de ces trois courants, ceci explique le couplage entre la fenêtre politique et la fenêtre des problèmes. Le courant problématique et politique n'ayant pas le même poids et dans le cas présent, le courant problématique étant plus fort dû à la situation de

---

<sup>30</sup> EU tax observatory. *Opsit*.

<sup>31</sup> Piketty & Vauchez. *Opsit*.

crise majeure prévalant sur le contexte politique, l'opportunité s'est créée via une fenêtre problématique : l'ouverture se créant par un événement pressant, dans ce cas, le financement de la relance des économies européennes, nécessitant une solution, l'imposition sur les hautes fortunes, venue s'attacher comme une alternative envisageable. Il apparaît pour le contexte que l'hypothèse émise dans l'introduction qui anticipait le fait que le Next Gen EU ait ouvert une fenêtre d'opportunité est partiellement confirmé. Bien que ce soit le Next Gen Eu qui ait pu ouvrir une fenêtre d'opportunité pour les instances supranationales et leur réflexion autour de la fiscalité européenne, c'est plus largement le contexte d'après pandémie et la nécessité de financer la relance des états européens, contexte dans lequel s'inscrit le plan de relance Next Gen EU, qui a révélé une augmentation des inégalités en Europe et une augmentation du coût de la vie qui apparaît comme le réel « turning point » pour la mise en agenda de l'impôt sur la fortune en Europe.

### **Des acteurs intermédiaires clefs dans la configuration**

Un autre élément du modèle de Kingdon est que cette ouverture de fenêtre d'opportunité doit être investie par des acteurs individuels qu'il appelle entrepreneurs politiques. Dans cette seconde partie, à travers les différentes organisations, ces entrepreneurs politiques qui font office d'acteurs intermédiaires pour promouvoir l'impôt sur la fortune en Europe grâce à la fenêtre d'opportunité ouverte via le contexte post-COVID. Leurs stratégies sont ensuite analysées ainsi que leurs interactions pour permettre de déceler quelle forme la configuration autour de la mise en agenda de l'impôt sur la fortune prend. Pour détecter les entrepreneurs politiques, les acteurs sont analysés à travers leurs données bibliographiques et trajectoires. Ces données sont comparées avec les dites caractéristiques des entrepreneurs politiques de Kingdon et celles des acteurs intermédiaires de Nay et Smith afin de déceler qui promeut cette initiative et à travers quelle stratégie et quels individus font acteurs d'intermédiaires en s'insérant dans les différentes arènes de la configuration de la mise en agenda de l'impôt sur la fortune européen.

### L'arène supranationale

Tout d'abord, l'organisation centrale dans la configuration est la Commission européenne. Comme indiqué dans la section précédente, Le lancement du plan de relance Next Gen EU a provoqué un dégel dogmatique par rapport aux habituelles politiques d'austérité. A la suite de ce plan de relance, une réflexion autour du budget s'est amorcée avec la proposition de nouvelles formes de ressources propres par la Commission pour diversifier le budget.

L'individu responsable de gérer les dossiers de fiscalité de l'Union européenne est le Commissaire européen aux affaires économiques et monétaires, à la Fiscalité et à l'Union douanière, Paolo Gentiloni. Né en 1954 à Rome, Paolo Gentiloni a eu une longue carrière en politique italienne avant d'accéder au poste de Commissaire<sup>32</sup>. Après avoir étudié les sciences politiques, ce dernier a commencé sa carrière en étant journaliste politique. Il rentre en politique en 1993 où il est porte-parole du Maire de Rome. Il est élu député en 2001, il sera membre du parlement italien pour les 18 années qui suivront. Il occupera des postes importants dans le gouvernement italien comme ministre des Affaires étrangères avant d'être président du conseil des ministres (premier ministre de l'Italie) pendant 18 mois. Membre du parti démocrate italien, ce parti de tradition social-démocrate fait partie du groupe parlementaire des « Socialistes et démocrates » au parlement européen. En ce sens, Gentiloni partage des caractéristiques avec son prédécesseur, Pierre Moscovici. Tous les deux issus de partis sociaux-démocrates, ils ont connu une longue carrière politique nationale avant de devenir Commissaire. Ces derniers ont d'ailleurs partagé le même chef de cabinet, Marco Buti. A l'instar de Moscovici, a donné une place importante à la fiscalité durant son mandat. Dans son interview donnée au parlement dans l'attente de la confirmation de son poste de Commissaire européen, Gentiloni déclarait<sup>33</sup> :

*« Si je suis confirmé dans mes fonctions de commissaire, ces considérations (un programme ambitieux de politiques environnementales et climatiques de l'UE qui devra inclure des mesures décisives en matière de politique fiscale) seront au cœur de mon programme pour les cinq prochaines années, tant au niveau de l'UE qu'au niveau de la coordination des politiques fiscales nationales, et elles seront prises en compte dans mes priorités ».*

Cette concentration sur la fiscalité ne prend pas explicitement la forme de propositions ou de discussions autour de l'impôt sur la fortune pour Gentiloni, son cheval de bataille apparaît être l'impôt sur les bénéfices des sociétés comme nouvelle ressource propre qui s'est matérialisé avec la création du cadre européen pour l'imposition des revenus (BEFIT), visant à créer un régime d'imposition des sociétés à l'échelle de l'UE<sup>34</sup>. Bien que Gentiloni à travers la Commission n'apparaisse pas de manière directe comme un acteur intermédiaire de la mise en

---

<sup>32</sup> Socialists & Democrats. "Paolo Gentiloni", <https://www.socialistsanddemocrats.eu/fr/our-commission-nominees/gentiloni-paolo>

<sup>33</sup> Commission européenne. "Answers to the European parliament questionnaire to the commissioner-designate" (2019)

<sup>34</sup> Commission européenne. « Entreprises en Europe: cadre pour l'imposition des revenus (BEFIT) », [https://taxation-customs.ec.europa.eu/taxation-1/corporate-taxation/business-europe-framework-income-taxation-befit\\_fr](https://taxation-customs.ec.europa.eu/taxation-1/corporate-taxation/business-europe-framework-income-taxation-befit_fr)

agenda, certaines de ces actions ont permis à d'autres acteurs de promouvoir l'impôt sur la fortune européen. Une action notable est là l'organisation du « EU Tax Symposium ». Cet événement créé dans un processus de réflexion de la Commission sur le futur de la fiscalité en Europe, Le **Eu tax symposium est un événement annuel lancé en 2022 est une plateforme organisée conjointement par la Commission et le parlement européen où des parlementaires, des décideurs politiques et des experts fiscaux de toute l'Europe et du monde entier prennent part à un débat ouvert et public sur les questions de fiscalité internationale et l'avenir de nos systèmes fiscaux**<sup>35</sup>. Le **EU Tax Symposium 2023** avait comme thème : "L'avenir de la fiscalité dans l'UE : Défis à relever et changements nécessaires". L'une des sessions de débats de cet événement : "Le rôle de la fiscalité du patrimoine dans le mix fiscal de demain", était dédié à la question de l'impôt sur la fortune et a permis d'installer la question de ce type d'impôt dans le débat européen<sup>36</sup>. Cet événement qui met en interaction des acteurs intéressés et susceptibles autour d'un thème de politique publique peut être interprétée comme une forme de politisation ascendante.

Un autre acte majeur est la création de l'observatoire européen de la fiscalité. Faisant partie du plan d'action pour une fiscalité simple et équitable en support à la stratégie de relance, la Commission demandait au parlement européen la création d'un observatoire de la fiscalité européen. Créé un an après la communication du plan, cet observatoire s'est révélé être un acteur central de la mise en agenda de l'impôt sur la fortune européen par la suite. Gentiloni a d'ailleurs organisé l'événement du lancement de l'observatoire et déclarait<sup>37</sup> :

*"Aujourd'hui plus que jamais, nous devons mettre un frein aux abus fiscaux. Il est vital que nous protégeons les recettes publiques nécessaires pour soutenir la reprise et les investissements massifs requis pour les transitions verte et numérique. Je compte sur l'Observatoire européen de la fiscalité pour mener des recherches de très haut niveau, proposer des idées novatrices et promouvoir un débat inclusif et pluraliste sur les politiques fiscales dans l'ensemble de l'UE".*

Ce que l'on peut également interpréter comme une forme de politisation ascendante.

---

<sup>35</sup> Commission européenne. "Tax symposium: the future of taxation in the EU", [https://taxation-customs.ec.europa.eu/road-2050-tax-mix-future/eu-tax-symposium-2023\\_en](https://taxation-customs.ec.europa.eu/road-2050-tax-mix-future/eu-tax-symposium-2023_en)

<sup>36</sup> Commission européenne. "EU tax symposium Minutes Day 1 – parallel session 4 – Wealth taxation", (2023).

<sup>37</sup> Commission européenne. *Opisit*. [https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/en/ip\\_21\\_2714](https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/en/ip_21_2714)

Créé en juin 2021, l'observatoire européen de la fiscalité a comme objectif de soutenir l'élaboration de politiques de l'UE à l'aide de recherches, analyse et échange de données. Bien que financé par le budget de l'Union, l'observatoire est une organisation indépendante chargée d'informer de manière objective les décideurs politiques de l'Union et de proposer des initiatives pour lutter contre l'évasion fiscale, la fraude et la planification fiscale agressive<sup>38</sup>. Les recherches de l'observatoire ont pour but de compléter le processus de réflexion sur la fiscalité de l'Union initié à travers le forum du EU tax symposium. L'observatoire prend la forme d'un consortium d'académiciens sensé conseiller les décideurs politiques de l'Union sur la fiscalité. L'observatoire perçoit des financements de l'UE qui avaient été chiffrés à 1.2 millions d'euros pour la période 2020-2021. A la tête de cet observatoire a été placé Gabriel Zucman. Auteur d'un doctorat en économie appelé « trois essais sur la répartition mondiale des fortunes » sous la direction de Thomas Piketty, Zucman est un économiste français reconnu pour ses recherches sur les paradis fiscaux. Ses recherches se portant sur l'accumulation, la distribution et l'imposition de la fortune, il est professeur à la Paris school of economics où est d'ailleurs établi l'observatoire européen de la fiscalité<sup>39</sup>. Il a été décoré pour ses travaux, recevant notamment le prix du meilleur jeune économiste français en 2018.

La position de Zucman d'académicien et de directeur d'un institut de recherche indépendant ayant pour but de conseiller les décideurs politiques européens lui permet d'être un acteur intermédiaire majeur dans la mise en agenda de l'impôt sur la fortune. Il répond tout d'abord aux critères d'entrepreneur politique de Kingdon. Il est reconnu et entendu par ses pairs, en atteste son prix de meilleur jeune économiste français. Il peut être qualifié de persévérant tant sa promotion pour l'impôt sur la fortune date d'avant le contexte de suites de la pandémie, c'est une solution qu'il proposait déjà et qu'il a désormais attaché au problème de la relance européenne. Enfin, aucune information dans les documents ne peut attester de ses qualités de négociateur.

Zucman peut également être considéré comme un acteur intermédiaire dans l'action publique qui promeut l'impôt sur la fortune européen. Premièrement, Zucman intervient dans plusieurs arènes distinctes. Issu de l'arène des académiciens, Zucman y est reconnu et poussé pour une mise en agenda de l'impôt sur la fortune depuis de nombreuses années. Sa position de directeur de l'observatoire européen de la fiscalité lui permet d'utiliser des fonds européens et

---

<sup>38</sup> EU tax observatory. "Missions", <https://www.taxobservatory.eu/about/#missions>

<sup>39</sup> Gabriel Zucman, « CV Zucman », [zucman.eu](http://zucman.eu)

de bénéficier d'une indépendance pour intensifier et développer sa recherche dans la fiscalité sur des thèmes dont fait partie la taxation du patrimoine. Cet observatoire lui permet de développer des arguments et des représentations communes, rendues possible par la proximité de l'observatoire avec les décideurs politiques européens. L'objectif de conseil de ces décideurs permet également à Zucman et aux membres de l'observatoire d'effectuer un travail sur l'élaboration de solution comprenant cet impôt. Zucman était d'ailleurs présent au EU tax Symposium de 2023 où il défendait la forme que pourrait prendre cet impôt qui selon lui devrait viser les ultra-riches et de donner les chiffres des gains que la mise ne place de cet impôt pourrait rapporter. De plus, Zucman fait office d'acteur intermédiaire également en dehors du champ européen. Ce dernier a été invité au rassemblement du G20 sous la présidence brésilienne où il a présenté aux ministres des finances du G20 un exposé sur la faisabilité et la nécessité d'un impôt visant les ultra-riches<sup>40</sup>.

Dans la stratégie de Zucman, une tendance à la technicisation et l'utilisation de l'expertise apparaît. En effet, la forme du rapport est utilisée par l'observatoire de la fiscalité. Publiant un « global tax evasion report » chaque année en énumérant les données d'évasion fiscale et d'optimisation fiscale agressive, Il apparaît dans le dernier rapport de 2024, une section se consacrant à la simulation d'un potentiel impôt sur les hautes fortunes européen et qui démontre qu'un impôt minimum de 2 %, uniquement sur les 500 milliardaires européens rapporterait environ 40 milliards d'euros annuels<sup>41</sup>. Enjeu net de justice social de toujours, Zucman utilise également la stratégie de la technicisation lors qu'il apparaît dans les médias. Dans son interview pour alternatives économiques, les arguments développées font toujours l'état de diagnostic chiffrés et il cite directement le rapport publié par l'observatoire européen de la fiscalité<sup>42</sup>.

Au sein du parlement européen, trois groupes sont en faveur de l'impôt sur la fortune. Les Verts/ALE, les sociaux et démocrates ainsi que le groupe de la gauche (GUE/NGL). Dans une session parlementaire, Manon Aubry, députée de la gauche GUE/NGL, insistait sur la nécessité

---

<sup>40</sup> EU tax observatory. "Gabriel Zucman's adress at the G20 Finance Ministers meeting on February 9, 2024", <https://www.taxobservatory.eu/fr/gabriel-zucmans-address-at-the-g20-finance-ministers-meeting-on-february-29-2024/>

<sup>41</sup> EU tax observatory. *Opsit*.

<sup>42</sup> Chavagneux, C. (2024, 2 avril). Gabriel Zucman : « On a besoin d'un impôt sur la fortune européen » . *Alternatives Economiques*. <https://www.alternatives-economiques.fr/gabriel-zucman-on-a-besoin-dun-impot-fortune-europeen/00110081#:~:text=On%20a%20donc%20besoin%20d,les%20possibilit%C3%A9s%20de%20concurrence%20fiscale.>

d'un impôt sur la fortune en Europe en utilisant le registre de la justice sociale et en expliquant que les grandes fortunes étaient les plus responsables de la dégradation du climat lors d'un débat au parlement européen sur le sujet de la taxation des riches<sup>43</sup>. Une autre personnalité de ce groupe figurant au premier plan sur ces questions est le député belge Marc Botenga qui a déjà soutenu cette taxe sur le patrimoine plusieurs fois à Strasbourg<sup>44</sup>. Du côté des sociaux-démocrates, bien qu'ils soutiennent cet impôt peu de documents témoignent de leur investissement concret dans ce cadre-là en tant que groupe politique, On trouve tout de même dans leur communication un appel à une réflexion sur les taxes pour rendre le marché unique plus juste<sup>45</sup>. Des personnalités de leurs rangs comme Aurore Lalucq, députée européenne est l'une des initiatrices de l'ICE « Tax the rich EU ». Le groupe paraissant être le plus investi dans cette mise en agenda est celui des Verts/ALE. Un rapport intitulé « Faisons de l'impôt sur la fortune une réalité » fait état d'une proposition d'impôt sur la fortune européen. La stratégie de la technicisation est à nouveau choisie<sup>46</sup>. Ce rapport fait état d'indicateurs d'inégalités et de la part des grandes fortunes dans la dégradation de l'environnement. Le rapport émet ensuite une proposition de taux d'imposition sur les hautes fortunes, qui est applicable dans un mode supranational et intergouvernemental.

En plus, de cela, les Verts/ALE soutiennent officiellement l'ICE « Tax the rich EU ». Il paraît toutefois difficile d'identifier quels acteurs font office d'acteurs intermédiaires. Deux paraissent toutefois importants. Premièrement, Claude Gruffat. Gruffat, député européen depuis 2019 fait partie de la sous-commission FISC au parlement européen. Dans ce cadre, Gruffat était également rapporteur pour la sous-commission FISC, chargé du rapport intitulé « création d'un système fiscal européen économiquement, socialement et écologiquement durable dans l'économie post-COVID<sup>47</sup>. On peut également citer Kira Marie-Peter Hansen, députée danoise, vice-présidente de la sous-commission FISC. Cette dernière était présente au EU Tax Symposium 2023 où elle défendait l'idée d'un tournant de l'imposition du travail vers une imposition du patrimoine pour améliorer l'équité des politiques de fiscalité européenne. L'action importante du parlement dans la mise en agenda de l'impôt sur la fortune réside dans

---

<sup>43</sup> Parlement européen. "Compte-rendu in extenso des débats", Mercredi 12 juillet 2023, [https://www.europarl.europa.eu/doceo/document/CRE-9-2023-07-12\\_FR.html#creitem27](https://www.europarl.europa.eu/doceo/document/CRE-9-2023-07-12_FR.html#creitem27)

<sup>44</sup> Chavagneux, C. (2024, mars 25). Taxer les ultrariches, une idée qui fait son chemin. *Alternatives Economiques*. <https://www.alternatives-economiques.fr/taxer-ultrariches-une-idee-chemin/00110056>

<sup>45</sup> Socialists and Democrats. "Les eurodéputés S&D appellent à une réflexion taxes pour rendre le marché unique plus juste », <https://www.socialistsanddemocrats.eu/fr/newsroom/les-eurodeputes-sd-appellent-une-reflexion-taxes-pour-rendre-le-marche-unique-plus-juste>

<sup>46</sup> Greens/EFA. *Opsit*.

<sup>47</sup>Parlement européen. « Claude Gruffat », <https://www.europar.europa.eu/meps/fr/204420/CLAUDE GRUFFAT/home>

cette sous-commission aux affaires fiscales. Responsable de la création de l'observatoire européen de la fiscalité, la sous-commission co-organise avec la Commission européenne les EU tax symposium et organise des auditions publiques discutant de l'enjeu d'un impôt sur la fortune européen.

### Les groupes d'intérêt

Une autre organisation particulièrement présente dans cette expansion de l'enjeu de l'impôt sur la fortune est Oxfam. Oxfam, dont le nom complet est Oxford committee for famine relief est une confédération d'organisations caritatives indépendantes qui a pour objectif de lutter contre les inégalités pour réduire la pauvreté et les injustices<sup>48</sup>. Le bureau européen d'Oxfam s'est montré particulièrement actif dans le débat autour de l'impôt sur la fortune. Dans son rapport « La loi du plus riche » publié en janvier 2023, Oxfam fait un état des indicateurs d'inégalités dans le monde entre les citoyens les moins riches et les plus riches. Ensuite, le rapport développe des arguments en faveur de l'imposition des ultra riches avant d'exposer des données chiffrées des gains d'un potentiel impôt sur la fortune. Le registre de l'expertise est également utilisé par Oxfam, bien qu'il y ait plus de parties écrites sur l'enjeu de justice sociale en lui-même et que l'inégalité et l'injustice est une des raisons majeures de la mise en place de cet impôt, des arguments moins politisés sont aussi utilisés. De nombreux graphiques et tableaux de données chiffrées sur l'inégalité sont mobilisés ainsi que sur les potentiels gains de la taxe du patrimoine dans le but de financer la transition énergétique pour faire face à la crise climatique<sup>49</sup>. Cet argument est également utilisé par la Commission dans son processus de réflexion sur la fiscalité. En addition à cela, sur le site de Oxfam EU, de nombreux rapports et de communiqués de presse sont publiés sur le sujet. Ces sujets vont de rapports d'expertise des manques à gagner de l'UE en l'absence d'un impôt sur la fortune supranational à des appels à la création de ce type d'imposition<sup>50</sup>.

La commanditaire du rapport « La loi du plus riche » est Chiara Putaturo. Diplômée de sciences politiques et d'économie de développement de l'université de Florence, Chiara Putaturo a travaillé comme chercheuse à « Transparency International » en Italie (organisation chargée de sensibiliser le sujet de la transparence du secteur public) avant de devenir conseillère

---

<sup>48</sup> Oxfam. « Qui sommes-nous ? », <https://www.oxfam.org/fr/decouvrir/qui-sommes-nous>

<sup>49</sup> Oxfam. *Op sit.*

<sup>50</sup> Oxfam. "EU governments miss 33 million euros per hour in unpaid taxes from Europe's super-rich", <https://www.oxfam.org/en/press-releases/eu-governments-miss-33-million-euros-hour-unpaid-taxes-europes-super-rich#:~:text=Home-.EU%20governments%20miss%2033%20million%20euros%20per%20hour,taxes%20from%20Europe's%20super%20rich&text=EU%20governments%20are%20losing%20out,to%20fairly%20tax%20Europe's%20wealthiest>

en matière d'inégalité et de politique fiscale au bureau européen d'Oxfam depuis près de cinq années<sup>51</sup>. De la même manière que Zucman, Putaturo fait figure. D'acteur intermédiaire pour la promotion de l'impôt sur la fortune. En plus d'être commanditaire d'un rapport sur le sujet, cette dernière en est également co-auteur, ce qui peut s'interpréter comme une forme de production d'arguments communs. Putaturo plaide au niveau de l'UE pour un système fiscal plus équitable et pour l'intégration de l'égalité dans la coopération au développement de l'UE. Elle apparaît dans plusieurs arènes pour y parvenir. Au EU tax symposium de 2023, Putaturo était présente lors d'une session sur le rôle de la fiscalité qui avait un focus sur l'importance de la compétitivité et l'équité dans la fiscalité<sup>52</sup>. A travers cette session, Putaturo a plaidé l'importance qu'un impôt sur la fortune européen pourrait avoir en termes de financement du budget et d'équité. En plus de ce forum, Putaturo investit également l'arène du parlement. Le 23 janvier 2024, cette dernière était invitée en tant qu'experte à effectuer une présentation sur le thème de la taxation des plus-values dans l'UE lors d'une audition de la sous-commission FISC du parlement européen<sup>53</sup>. Enfin, Oxfam a publiquement affiché son soutien à l'initiative européenne citoyenne « Tax the rich EU »<sup>54</sup>. Oxfam est d'ailleurs impliqué directement dans l'organisation de cette pétition car l'une des personnalités qui la porte est Lars Koch, secrétaire général d'Oxfam Danemark<sup>55</sup>.

Cette implication d'un individu d'Oxfam dans l'ICE témoigne de la nature particulière de cet acteur du débat sur l'impôt sur la fortune en tant que groupe d'intérêt. Cette ICE est formée d'une configuration de huit personnalités venant de pays différents et de secteurs différents. On y retrouve : Paul Magnette, président du parti socialiste belge ; Aurore Lalucq, députée européenne du groupe des socialistes et démocrates et membre du sous-comité FISC ; Thomas Piketty, économiste français ; Marlène Engelhorn, multimillionnaire autrichienne, créatrice du mouvement « Tax Me Now » en Autriche ; Laszlo Andor, Hongrois, secrétaire général de la « Foundation for European Progressive Studies » (FEPS) ; Conny Reuter, Allemand, coordinateur mondial de l'Alliance progressiste ; Laina Patrizio, Finlandais, Chef économiste chez Confédération finlandaise des professionnels STTK et enfin Lars Koch. On retrouve

---

<sup>51</sup> Beyond Growth. « Chiara Putaturo », <https://www.beyond-growth-2023.eu/speaker/chiara-pataturo/>

<sup>52</sup> Commission européenne. *Opsit*.

<sup>53</sup> FISC subcommittee on tax matters. « FISC draft programme – Capital gains », (23 January 2024)

<sup>54</sup> Oxfam France, « Taxer les grandes fortunes: l'initiative citoyenne européenne », <https://www.oxfamfrance.org/inegalites-et-justice-fiscale/taxer-les-grandes-fortunes-linitiative-citoyenne-europeenne/>

<sup>55</sup> Tax the rich. « Initiateurs », <https://www.tax-the-rich.eu/home#organisers>

comme initiateurs de cette super-pétition, des personnalités politiques nationales et supranationales, des membres d'ONG, des citoyens et des académiciens. Ces individus sont tous des entrepreneurs politiques dans leurs arènes et poussent pour la promotion de l'impôt sur la fortune européen.

Il est toutefois important de déterminer lesquels interviennent dans des arènes différentes et font office d'acteurs intermédiaires. Paul Magnette possède une trajectoire particulière. Magnette a commencé sa carrière en tant qu'académicien avant d'entrer en politique au parti socialiste en 2007<sup>56</sup>. Lui qui est président du PS belge tout en étant professeur de sciences politiques à l'Université Libre de Bruxelles, ses recherches se sont concentrées sur la science politique de l'Union européenne. Cette double-casquette d'académicien et de politicien lui permet d'agir dans ces deux arènes différentes en plus d'être l'instigateur de l'ICE. Dans une interview, Aurore Lalucq déclarait<sup>57</sup> :

*« Il se trouve que (...) le président du Parti socialiste belge, Paul Magnette, travaillait aussi à un projet pour réparer la fiscalité européenne. Nous sommes entrés en contact et Paul a eu la brillante idée de lancer une initiative citoyenne européenne (ICE) sur le sujet ».*

Magnette n'a toutefois pas de contact direct avec les instances supranationales, ce qui est le cas d'Aurore Lalucq. La carrière politique de Lalucq commence pendant l'élection présidentielle de 2017 où elle soutient le candidat Benoît Hamon. Elle le suivra dans le mouvement « Génération.s ». En 2019, elle rejoint le mouvement « place publique » mis en place par Raphaël Glucksmann en vue des élections européennes de 2019 et est élue députée<sup>58</sup>. Elle fait partie de la sous-commission FISC au parlement européen. Cette position la pose en première ligne afin de promouvoir l'impôt sur la fortune européen au parlement. On la retrouve également lors du EU tax symposium où elle diffuse également la promotion de la taxe sur le patrimoine. Contrairement aux autres acteurs, il apparaît que la stratégie de dépolitisation et de technicisation utilisée par les autres acteurs n'est pas utilisée par les initiateurs de l'ICE. En effet, cette ICE ne propose pas de simulation d'impôt ou d'indicateurs dans sa communication.

---

<sup>56</sup> Parti socialiste. “ Paul Magnette”, [https://www.ps.be/paul\\_magnette](https://www.ps.be/paul_magnette)

<sup>57</sup> Aurore Lalucq : « Il faut mener la bataille culturelle en faveur de la taxation des très hauts revenus » .(2024,25 mars). *Alternatives Economiques*. <https://www.alternatives-economiques.fr/faut-mener-bataille-culturelle-faveur-de-taxation-tres/00110053>

<sup>58</sup> Place publique. « Aurore Lalucq », <https://place-publique.eu/nos-elus/aurore-lalucq/>

La stratégie paraît au contraire de politiser cet enjeu de politique publique auprès des citoyens afin de faire pression sur les instances européennes<sup>59</sup> :

*« (...) une ICE permet aux citoyens de faire irruption dans les institutions européennes. A toutes celles et ceux qui dénoncent le fait que Bruxelles est loin de tout, c'est un bon moyen de se réapproprier l'Europe et de la faire avancer socialement. Cela permet d'inscrire dans le débat politique la nécessité de la taxation des très riches ».*

Lalucq explique d'ailleurs directement que l'objectif de cet ICE est de « gagner la bataille culturelle de l'impôt sur la fortune ». L'ICE devant recevoir un million de signatures pour que le dossier soit pris en main par la Commission n'a aujourd'hui qu'environ 173 000 signatures.

## **Conclusion**

Cette recherche a tenté d'interpréter dans quel contexte s'inscrivait l'émergence du débat sur l'impôt sur la fortune européen et d'identifier quels acteurs au sien des organisations prenant part à la mise en agenda de cette taxe sur le patrimoine ont joué un rôle d'intermédiaire à travers toutes les arènes de l'action publique européenne autour de la taxation du patrimoine. A l'aide de la sociologie politique des acteurs de l'action publique européenne, l'analyse de corpus de documents a pu donner plusieurs résultats. Le contexte des suites de la pandémie de COVID-19 a pu ouvrir une fenêtre d'opportunité pour la mise en agenda de l'impôt sur la fortune. Dans la première partie, l'analyse a révélé que c'est bien le contexte de la situation post-covid qui a ouvert une fenêtre d'opportunité pour la mise en agenda de l'impôt sur la fortune européen. Plus précisément, ce sont les situation économiques et géopolitiques de la période d'après la pandémie qui ont été importantes. Dans la seconde partie, il est apparu que des acteurs ont pu faire office d'intermédiaires entre les différentes arènes. Dans les acteurs membres d'organisations de l'arène supranationales, les résultats ont démontré que Paolo Gentiloni, Gabriel Zucman et Aurore Lalucq, qui est également l'une des initiatrices de l'ICE ont fait office d'intermédiaire. Pour les membres des groupes d'intérêts, les acteurs majeurs identifiés sont donc Aurore Lalucq et Chiara Putaturo d'Oxfam. Ce mémoire a donc démontré que le contexte de l'après crise de pandémie a ouvert une fenêtre d'opportunité investie par des entrepreneurs politiques d'arènes différentes qui ont pu être mis en interaction par des acteurs intermédiaires, ce qui a permis de construire la configuration de la mise en agenda de l'impôt

---

<sup>59</sup> Aurore Lalucq. *Opsit*.

sur la fortune européen.

## **Bibliographie**

Références bibliographiques

Delmotte, F. (2010). Termes clés de la sociologie de Norbert Elias. *Vingtième Siècle, Revue D'histoire/Vingtième Siècle*, n° 106(2), 29-36. <https://doi.org/10.3917/vin.106.0029>

Grossman, E. & Saurugger, S. (2002). Etudier les groupes d'intérêt en Europe. *Politique européenne*, 7, 5-17. <https://doi.org/10.3917/poeu.007.0005>

Hassenteufel & Surel. (2008). Politiques publiques. *Science politique de l'Union européenne*. (pp.81-106).

Joana, J. & Smith, A. (2002). Chapitre 4. Les commissaires et la définition de « problèmes européens ». Dans : , J. Joana & A. Smith (Dir), *Les commissaires européens: Technocrates, diplomates ou politiques ?* (pp. 125-171).

Lindseth, P. L., & Fasone, C. (2021). L'Union européenne et les limites de la gouvernance administrative supranationale : de la crise de la zone euro à la réponse au coronavirus. *Revue Française D'administration Publique*, N° 180(4), 859-882. <https://doi.org/10.3917/rfap.180.0859>

Mérand, F. (2021). Chapitre 8 - *No representation without taxation*: La lutte contre l'évasion fiscale. Dans : , F. Mérand, *Un sociologue à la Commission européenne* (pp. 235-261). Paris: Presses de Sciences Po.

Mérand, F. (2021). Chapitre 9 - La justice fiscale: L'impôt sur les sociétés et la taxe GAFA. Dans : , F. Mérand, *Un sociologue à la Commission européenne* (pp. 263-286). Paris: Presses de Sciences Po.

Nay, O., & Smith, A. (2002). *Le gouvernement du compromis : courtiers et généralistes dans l'action politique*.

Piketty, T. & Vauchez, A. (2024). Un pacte budgétaire et fiscal européen face aux crises. *L'Économie politique*, 101, 31-40. <https://www.cairn.info/revue--2024-1-page-31.htm>.

Ravinet, P. (2019). Fenêtre d'opportunité. *Dans Presses de Sciences Po eBooks* (p. 265-272). <https://doi.org/10.3917/scpo.bouss.2019.01.0265>

Robert, C. (2003). L'expertise comme mode d'administration communautaire : entre logiques technocratiques et stratégies d'alliance. *Politique européenne*, 11, 57-78. <https://doi.org/10.3917/poeu.011.0057>

#### Documents sources

Beyond Growth. « Chiara Putaturo », <https://www.beyond-growth-2023.eu/speaker/chiara-pataturo/>

Commission européenne. “Communication from the commission to the *European* parliament and the council an action plan for fair and simple taxation *supporting* the recovery strategy”, <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/?uri=CELEX%3A52020DC0312>

Commission européenne. “New European Tax Observatory to support fight against tax abuse through cutting-edge research”, [https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/en/ip\\_21\\_2714](https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/en/ip_21_2714)

Commission européenne. « Initiative citoyenne européenne », [https://citizens-initiative.europa.eu/how-it-works\\_fr](https://citizens-initiative.europa.eu/how-it-works_fr)

Commission européenne. “Next Generation EU”, [https://next-generation-eu.europa.eu/index\\_en](https://next-generation-eu.europa.eu/index_en)

Commission européenne. “Recovery and Resilience Facility”, [https://next-generation-eu.europa.eu/recovery-and-resilience-facility\\_en](https://next-generation-eu.europa.eu/recovery-and-resilience-facility_en)

Commission européenne. “Answers to the European parliament questionnaire to the commissioner-designate”, (2019)

Commission européenne. « Entreprises en Europe: cadre pour l'imposition des revenus (BEFIT) », [https://taxation-customs.ec.europa.eu/taxation-1/corporate-taxation/business-europe-framework-income-taxation-befit\\_fr](https://taxation-customs.ec.europa.eu/taxation-1/corporate-taxation/business-europe-framework-income-taxation-befit_fr)

Commission européenne. “Tax symposium: the future of taxation in the EU”, <https://taxation->

[customs.ec.europa.eu/road-2050-tax-mix-future/eu-tax-symposium-2023\\_en](https://customs.ec.europa.eu/road-2050-tax-mix-future/eu-tax-symposium-2023_en)

Commission européenne. “EU tax symposium Minutes Day 1 – parallel session 4 – Wealth taxation”, (2023).

EU tax observatory. “Global tax evasion report”, (2024), <https://www.taxobservatory.eu/publication/global-tax-evasion-report-2024/>

EU tax observatory. “Missions”, <https://www.taxobservatory.eu/about/#missions>

EU tax observatory. “Gabriel Zucman’s address at the G20 Finance Ministers meeting on February 9, 2024”, <https://www.taxobservatory.eu/fr/gabriel-zucmans-address-at-the-g20-finance-ministers-meeting-on-february-29-2024/>

FISC subcommittee on tax matters. « FISC draft programme – Capital gains », (23 January 2024)

Gabriel Zucman, « CV Zucman », [zucman.eu](http://zucman.eu)

GREENS/EFA. “Tax the rich, from slogan to reality: the potential of implementing a wealth tax and ending tax abuse of the super-rich”, (2023), <https://europeecologie.eu/faisons-de-limpot-sur-la-fortune-une-realite>

Oxfam. “La loi du plus riche », (2023), <http://hdl.handle.net/10546/621477>

Oxfam. « Qui sommes-nous ? », <https://www.oxfam.org/fr/decouvrir/qui-sommes-nous>

Oxfam. “EU governments miss 33 million euros per hour in unpaid taxes from Europe’s super-rich”, <https://www.oxfam.org/en/press-releases/eu-governments-miss-33-million-euros-hour-unpaid-taxes-europes-super-rich#:~:text=Home-.EU%20governments%20miss%2033%20million%20euros%20per%20hour,taxes%20from%20Europe's%20super%2Drich&text=EU%20governments%20are%20losing%20out,to%20fairly%20tax%20Europe's%20wealthiest>

Oxfam France, “Taxer les grandes fortunes: l’initiative citoyenne européenne », <https://www.oxfamfrance.org/inegalites-et-justice-fiscale/taxer-les-grandes-fortunes-linitiative-citoyenne-europeenne/>

Parlement européen. “Compte-rendu in extenso des débats”, Mercredi 12 juillet 2023, [https://www.europarl.europa.eu/doceo/document/CRE-9-2023-07-12\\_FR.html#creitem27](https://www.europarl.europa.eu/doceo/document/CRE-9-2023-07-12_FR.html#creitem27)

Parlement européen. « Claude Gruffat », <https://www.europar.europa.eu/meps/fr/204420/CLAUDE GRUFFAT/home>

Parti socialiste. “ Paul Magnette”, [https://www.ps.be/paul\\_magnette](https://www.ps.be/paul_magnette)

Socialists & Democrats. “Paolo Gentiloni”, <https://www.socialistsanddemocrats.eu/fr/our-commission-nominees/gentiloni-paolo>

Socialists and Democrats. “Les eurodéputés S&D appellent à une réflexion taxes pour rendre le marché unique plus juste », <https://www.socialistsanddemocrats.eu/fr/newsroom/les-eurodeputes-sd-appellent-une-reflexion-taxes-pour-rendre-le-marche-unique-plus-juste>

Tax the rich. « Initiateurs », <https://www.tax-the-rich.eu/home#organisers>

The MacDougall Report — Volume I. Study group on the role of public finance in European integration. [online]. Brussels: Commission of the European Communities, April 1977, [http://ec.europa.eu/economy\\_finance/emu\\_history/documentation/chapter8/19770401en73macdougallrepvol1.pdf](http://ec.europa.eu/economy_finance/emu_history/documentation/chapter8/19770401en73macdougallrepvol1.pdf)

### Presse

Aurore Lalucq : « Il faut mener la bataille culturelle en faveur de la taxation des très hauts revenus » . (2024, 25 mars). *Alternatives Economiques*. <https://www.alternatives-economiques.fr/faut-mener-bataille-culturelle-faveur-de-taxation-tres/00110053>

Chavagneux, C. (2024, 2 avril). Gabriel Zucman : « On a besoin d’un impôt sur la fortune européen » . *Alternatives Economiques*. <https://www.alternatives-economiques.fr/gabriel-zucman-on-a-besoin-dun-impot-fortune->

[europeen/00110081#:~:text=On%20a%20donc%20besoin%20d,les%20possibilit%C3%A9s%20de%20concurrence%20fiscale.](#)

Chavagneux, C. (2024a, mars 25). Taxer les ultrariches, une idée qui fait son chemin. *Alternatives Economiques*. <https://www.alternatives-economiques.fr/taxer-ultrariches-une-idee-chemin/00110056>

Jullien, D. (2023, 7 juin). L’initiative citoyenne européenne, un outil peu efficace de démocratie directe. *Le Monde.fr*. [https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2023/06/07/l-initiative-citoyenne-europeenne-un-outil-peu-efficace-de-democratie-directe\\_6176609\\_4355770.html](https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2023/06/07/l-initiative-citoyenne-europeenne-un-outil-peu-efficace-de-democratie-directe_6176609_4355770.html)

